

PROFIL LINGUISTIQUE

Poste n° 003

	lire	écrire	comprendre	parler
Français langue seconde	C	B	C	B
Anglais langue seconde	B	NIL	B	NIL

PROFIL LINGUISTIQUE

Poste n° 004

	lire	écrire	comprendre	parler
Français langue seconde	NIL	NIL	B	A
Anglais langue seconde	C	B	C	B

Le profil linguistique des postes bilingues sera établi au cours du processus de réidentification des exigences linguistiques des postes. Chaque fois qu'un poste bilingue est libéré, les gestionnaires devraient déterminer si le profil linguistique demeure compatible avec les fonctions du poste.

NOTE: La Norme de sélection en matière de langues officielles décrite ci-dessus ne s'applique pas aux postes qui nécessitent un usage expert, professionnel ou technique, de la langue dans l'une ou l'autre des quatre habiletés de l'une ou l'autre des deux langues officielles. Ce niveau "spécialisé" de compétence dite particulière, code P, se substitue au niveau général A, B ou C pour la ou les habiletés impliquées dans la ou les langues concernées. Par exemple, une sténographe bilingue devra répondre au profil linguistique: Niveau P en compréhension de l'oral et en langue écrite, dans les deux langues, Niveau approprié (A, B, C, ou nil) en expression orale. Voir Politique IV.2 pour un exposé plus détaillé et les lignes directrices qui seront émises par la Commission de la Fonction publique.